



**LE SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT À LA VIE  
SOCIALE (SAVS) :  
LA COORDINATION DE PARCOURS  
AU SERVICE DU PROJET DE L'USAGER**

Présentation Eva Alessandri (ASS) et Julia Legay (Cesf)

# INTRODUCTION

## 1. PRESENTATION DES DEUX SAVS ESPOIR-PROVENCE

1.1 Nos Missions

1.2 Orientations de notre organisation selon le dernier cahier des charges

## 2. LA COORDINATION DANS NOS PRATIQUES

2.1 Mise en Œuvre

2.2 Les éléments facilitateurs

2.3 Les difficultés rencontrées

2.4 Les perspectives d'amélioration en réflexion

**PRESENTATION  
DES DEUX SAVS  
ESPOIR-PROVENCE**

# NOS MISSIONS

Nous accompagnons des personnes souffrant de troubles Psychiques vers l'autonomie dans les domaines :

- De la Vie Sociale
- Du Budget
- Du Logement
- De la Santé
- De la Vie Professionnelle

**Finalité : Permettre aux personnes de mobiliser leurs ressources personnelles et environnementales afin d'atteindre un état de bien être et d'équilibre dans des conditions de vie qu'elle auront elles-mêmes choisies.**

# Orientations de notre organisation selon le dernier cahier des charges

Le But général de la fonction socio-éducative est de permettre :

La vie à domicile

L'autonomisation

La réalisation du Projet de Vie

**Les SAVS et les SAMSAH sont identifiés comme les coordinateurs de l'ensemble des acteurs qui concourent à la réalisation du projet de vie.**

# **LA COORDINATION DANS NOS PRATIQUES**

# MISE EN ŒUVRE DE LA COORDINATION

**\* De par la nature de notre intervention nous avons accès à une vision globale de la personne dans son environnement et sa quotidienneté (Visites à domicile et fréquence des RDV).**

- La coordination s'organise autour du projet personnalisé co-construit avec la personne accompagnée.**

**\*Nous rencontrons les partenaires avec l'adhésion des personnes et en leur présence.**

**Les 3 moments clés de la coordination :**

- Le début d'accompagnement**
- La formalisation du PAP**
- Les fins d'accompagnement**

# Les éléments facilitateurs

- La libre adhésion
- Orientation réalisée par un partenaire ou un proche
- Missions des différents intervenants clairement identifiées
- Configuration centralisée du territoire d'intervention
- Les partenaires ayant une culture de coordination

# Les difficultés rencontrées

- Sollicitation ponctuelle isolée du projet en cours
- Disparité des services de droit commun sur le territoire Marseillais en fonction des arrondissements.
- Le « Turn-over » des équipes
- Manque de services adaptés

# Les perspectives d'amélioration en réflexion

- Mieux informer la personne accompagnée sur notre fonction de coordinateur de projet
- Mieux formaliser le partenariat avec les partenaires
- Améliorer la veille des différents acteurs existants sur les territoires
- Création d'outils pour penser la coordination de façon efficace

# CONCLUSION

**Comment travailler ensemble pour harmoniser des points de vue de pratiques différentes et tendre vers une cohérence au service du projet des personnes ?**

**Garder une posture d'ouverture et de curiosité !**

MERCI POUR VOTRE ECOUTE

